



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 À 17 H 30 EN LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Janie Tremblay, conseillère
Louise Savignac, conseillère
Chantal Riopel, conseillère

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Claude Crépeau, directeur général
Me Louis-André Garceau, greffier

LA SÉANCE EST OUVERTE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1

2022-12-404

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022 – ADOPTION

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et prendre acte du dépôt de l'avis de convocation dûment notifié.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 –
Adoption

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.0 AFFAIRES COURANTES

4.1 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2023

4.2 Approbation du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023, 2024 et 2025

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne présente.

4.0 AFFAIRES COURANTES

4.1

2022-12-405

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville a procédé à l'analyse approfondie des dépenses et des recettes de la Ville pour l'exercice financier 2023;

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année 2023 s'avèrent équilibrées et rencontrent les objectifs visés par le conseil municipal pour la prochaine année; et

ATTENDU que des explications supplémentaires ont été données séance tenante.

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 telles que détaillées au document intitulé « Les prévisions budgétaires 2023 » répartissant les recettes et dépenses comme suit :

Sommaire des revenus	
Taxes sur la valeur foncière	12 739 000\$
Taxes sur une autre base	3 813 500\$
Compensations tenant lieu de taxes	1 827 000\$
Services rendus aux org. municipaux	2 012 700\$
Autres services rendus	542 000 \$
Autres revenus	1 557 500 \$
Transferts	630 200 \$
Total des revenus	23 121 900\$

Sommaire des dépenses et affectations	
Administration générale	2 871 800\$
Sécurité publique	5 516 900\$
Transport	3 036 500\$
Hygiène du milieu	3 031 500\$
Santé et bien-être	20 000\$
Aménagement, urbanisme et dével.	897 000\$
Loisirs et culture	4 220 200\$
Frais de financement	862 000\$
Remb. dette LT et transferts invest.	3 145 900\$
Affectations	(480 600\$)
Total des dépenses et affectations	23 121 900\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2
2022-12-406

**APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025**

ATTENDU le Programme des dépenses en immobilisations pour les exercices 2023, 2024 et 2025, préparé par le directeur général;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit adopter le Programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les trois exercices subséquents; et

CONSIDÉRANT que ce Programme des dépenses en immobilisations rencontre les objectifs visés par le conseil municipal pour les trois prochaines années.

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

APPROUVER le Programme des dépenses en immobilisations 2023, 2024 et 2025, tel que détaillé au document préparé par le directeur général et se résumant comme suit :

Secteur d'activité	2023	2024	2025	TOTAL
Bâtiments	600 000 \$	7 400 000 \$	5 000 000 \$	13 000 000 \$
Équipements et machineries	130 000 \$	1 900 000 \$	---	2 030 000 \$
Parcs et terrains de jeux	830 000 \$	105 000 \$	105 000 \$	1 040 000 \$
Infrastructures	19 300 000 \$	1 500 000 \$	300 000 \$	21 100 000 \$
Total	20 860 000 \$	10 905 000 \$	5 405 000 \$	37 170 000 \$

Financement	2023	2024	2025	TOTAL
Fonds de roulement	80 000 \$	---	---	80 000 \$
Réserve de l'eau	---	80 000 \$	---	80 000 \$
Emprunts à long terme	12 250 000 \$	7 440 000 \$	2 500 000 \$	22 190 000 \$
Excédent accumulé	2 500 000 \$	---	---	2 500 000 \$
Contributions	150 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	300 000 \$
Budget	150 000 \$	---	---	150 000 \$
Subventions	5 730 000 \$	3 310 000 \$	2 830 000 \$	11 870 000 \$
Total	20 860 000 \$	10 905 000 \$	5 405 000 \$	37 170 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 17 h 35.

(Signé)

M. Robert BIBEAU
Maire

(Signé)

Me Louis-André GARCEAU, avocat
Greffier